



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire  
9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen  
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org  
www.mvtpaix.org

---

## DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

---

**Florence Parly, ministre des Armées à Brest. Le Mouvement de la Paix conteste la politique du gouvernement et appelle au débat : conférence de Presse à 15h le jeudi 12 octobre, débat public à 18h30.**

"C'est le moment de développer partout le débat avec la population sur la nécessaire ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires par la France" a déclaré Roland Nivet, porte parole National du Mouvement de la Paix à la veille de la venue à Brest de la ministre des Armées Florence Parly et quelques jours après l'attribution du Prix Nobel de la Paix à la Campagne Internationale contre les Armes Nucléaires.

Le Mouvement de la Paix tiendra une conférence de presse le jeudi 12 octobre 2017 à la Maison du peuple de Brest et appelle à un débat à Brest le jeudi 12 octobre sur le thème suivant : « *le Traité d'interdiction des armes nucléaires et l'aspiration de la population à vivre en paix et en sécurité* ».

Dans un monde incertain, l'aspiration à la paix et à une sécurité humaine de la population doit avoir des réponses adaptées aux problèmes posés. La réponse du gouvernement actuel basée sur une nouvelle escalade dans la militarisation des relations internationales est inadaptée. Elle prévoit une augmentation du budget militaire pour atteindre 2% du PIB (comme l'a demandé Trump, le Président des USA, au sommet de l'OTAN) et le quasi doublement des crédits consacrés aux armes nucléaires (+ 3,5 milliards par an à l'horizon 2010, en vue du renouvellement une nouvelle fois de la flotte de sous-marins nucléaires de L'Île Longue).

Pour Roland Nivet et le Mouvement de la Paix "*Le Traité d'interdiction des armes nucléaires, élaboré dans le cadre de l'ONU par 122 Etats concrétise l'article 6 du Traité de Non-Prolifération signé par la France. L'existence de ce traité impose à la nouvelle Assemblée Nationale de le ratifier et de bannir des arsenaux français les armes nucléaires et les stratégies suicidaires qui les accompagnent*".

A travers un livre blanc pour la paix 53 organisations, dont le Mouvement de la Paix, l'Université Européenne de la Paix, la CGT, la JOC, le Mouvement Rural des Jeunes chrétiens etc. proposent des solutions alternatives. Ces propositions sont crédibilisées par l'adoption à l'ONU le 7 juillet 2017 du Traité d'interdiction des armes nucléaires et par le récent prix Nobel de la Paix accordé à ICAN (dont fait partie le Mouvement de la Paix).

C'est dans ce contexte que le Mouvement de la Paix appelle toutes les personnes et organisations, en particulier les membres du Collectif "En marche pour la Paix" à participer à Brest à un débat sur le thème suivant « *le Traité d'interdiction des armes nucléaires et l'aspiration de la population à vivre en paix et en sécurité* ».

Débat le jeudi 12 octobre à Brest à 18h30 à la Maison du Peuple Square Edouard Mazé. Conférence de presse à 15h, Maison du peuple, square Edouard Mazé à Brest.

Le 12 octobre 2017,  
Le Mouvement de la Paix

Contact : porte-parole nationale, Roland Nivet : 06 85 02 87 14